



Compte Rendu Conseil Administration

En présentiel, le jeudi 30 mars 2023 de 9h30 à 17h

Présents : Asimus Erik, Barthélemy Anthony, Beaudu-Lange Claire, Bergeaud Patrick, Bernardin Fanny, Bomassi Eric, Bruet Vincent, Cassagnes Charles, Chaudieu Gilles, Collinot Christian, Coronas Philippe, Dumon Christian, Focquenoy Léonilde, Fontaine Didier, Goebel Jean, Guaguère Eric, Guzu Mihai, Harel Mathieu, Lebis Christophe, Levy Xavier, Maisonneuve Pierre, Marion Muriel, Mège Catherine, Menaut Pierre, Muller-Fleurisson Claude, Pellucuer Marie Agnès, Poncet Cyrill, Prat Nathalie, Priymenko Nathalie, Roos Juliette, Rosenberg Dan, Rousselot Jean-François, Schmitt Nathalie, Vedrine Bertrand

Absents : Aubineau Xavier, pouvoir Christophe Lebis ; Béata Claude, pouvoir Cathy Mege ; Chamouton-Louf Isabelle, pouvoir Claude Muller ; Delassus Delphine, pouvoir Nathalie Schmitt ; Druet Isabelle, pouvoir Mihai Guzu ; Freyburger Ludovic, pouvoir Marie Agnès Pellecier ; Hazotte Luc, pouvoir Muriel Marion ; Jourdan Géraldine, pouvoir Anthony Barthélémy ; Laffitte Béatrice, pas de pouvoir ; Laget-Quentin Agnès, pouvoir Nathalie Prat ; Lemoine Françoise, pouvoir Juliette Roos ; Montigny Maud, pas de pouvoir ; Muller Arnaud, pouvoir Philippe Coronas ; Rannou Benoit, pouvoir Vincent Bruet ; Rousseau Caroline, pouvoir Eric Bomassi ; Simian-Salvay Benoit, pouvoir Claire Beaudu-Lange ; Sonet Juliette, pouvoir Mathieu Harel ; Venturini Laurent, pouvoir Jean François Rousselot ; Savet-Rivier Amandine, pouvoir Charles Cassagnes ; Giry Marc, pouvoir Cyril Poncet ; Musso Clément, pas de pouvoir ; Larguier Loïc, pas de pouvoir ; Mahé Vincent, pouvoir Eric Guaguère ; Linsart Adeline, pouvoir Erik Asimus ; Rossignol-Delugin Anne, pas de pouvoir ; Irubetagoiena Iban, pas de pouvoir

Non votants absents : Lecomte Richard, Roze Maurice, Simon Marc

Accueil et présences (Jean François Rousselot, Gilles Chaudieu, Eric Bomassi)

Validation du compte rendu du CA du 18 octobre 2022 (Jean François Rousselot)

Le Compte rendu du CA du 18 Octobre est adopté à l'unanimité

Informations générales et faits marquants (Jean François Rousselot)

Les grèves, en particulier celles de la SNCF, ont perturbé plusieurs de nos événements : le dernier CA prévu en présentiel s'est tenu en mode distanciel, le congrès de Marseille, heureusement très réussi, a quand même eu à souffrir de l'impossibilité de certains participants potentiels à venir ou repartir de Marseille, la journée de débriefing a connu les mêmes difficultés et aujourd'hui plusieurs d'entre nous ont dû annuler leur venue au dernier moment.

Il y a eu 13 réunions du conseil exécutif en visio (le mardi soir) et 4 en présentiel.

L'annonce est faite du projet de journée des Groupes d'Etude (GE) le 10 juin. Thème : les antibiotiques, afin de promouvoir les fiches de recommandation pour un bon usage des antibiotiques.



Les 2 jours des inter-AFVAC Junior (2 et 3 mars) se sont très bien déroulées, à Toulouse. Les conférences sont de très bon niveau, les étudiants motivés, une organisation parfaite. Un teasing est fait pour annoncer l'essai de développer des AFVAC Junior dans les écoles européennes et dans les écoles privées françaises. Le nombre d'étudiants dans ces écoles croît rapidement : par exemple, 1000 étudiants français étudient en Roumanie.

L'AFVAC est renouvelée pour l'agrément Qualiopi.

Un nouveau partenariat pour le congrès a été mis en place.

VPT a traité plus de 1500 dossiers pour les animaux venant d'Ukraine. Un module sera réservé à VPT au prochain Congrès de Lille.

Informations salariés : départs, arrivées, recrutement (Eric Bomassi)

Le Bureau a procédé au recrutement d'une assistante de Direction suite au départ prochain de Véronique. Il s'agit de Lise Patenotte. Son arrivée est prévue le 17 avril.

Brigitte Cloet part en retraite en septembre. Le recrutement d'un responsable des éditions est en cours. Plusieurs candidats ont été reçus à ce jour. Une idée est de transmettre la fiche de poste au CA afin d'élargir les possibilités de recrutement. Une annonce a également été passée dans la Dépêche Vétérinaire et dans la Semaine Vétérinaire.

Qualiopi actualités, interface organisateurs, nouvelles fonctionnalités, promotion des formations (Erik Asimus, Noémie Tommasini, Christophe Lebis)

Une présentation de l'audit d'agrément Qualiopi est réalisée. L'AFVAC a été confirmée et certifiée Qualiopi par l'AFNOR, jusqu'en juillet 2024. L'audit s'est déroulé les 16 et 17 février. Il s'agissait de l'audit intermédiaire. L'audit Qualiopi est très précis, détaillé, et très majoritairement pertinent. Ces points sont illustrés par quelques exemples du déroulé de l'audit.

Quelles sont les conséquences de l'audit sur les formations ?

L'offre des formations doit être adaptée aux besoins identifiés. Les organisateurs doivent en faire la preuve. Les GE et SR identifient les besoins de formations et les remontent à Noémie. L'idée est de consacrer quelques minutes lors des réunions de Conseils Scientifiques des Groupes ou des réunions de Bureaux des GE et des SR à l'identification des formations nécessaires et de transmettre systématiquement un compte-rendu au siège à Noémie. Il est important de rédiger des comptes-rendus avec les conclusions de ces réunions afin d'être en mesure de les présenter et prouver notre démarche lors des audits. Une discussion porte sur les moyens et les actions possibles, avec le soutien du siège, pour identifier les besoins, en particulier, en interrogeant les adhérents des Groupes et des Sections et en mettant en œuvre les compétences et l'expérience des élus des Groupes et des Sections.

La construction des formations est adaptée aux impératifs de l'OPCO et du FIF-PL.



La formulation, la présentation des programmes de formation ainsi que la durée des exercices d'enseignement doivent sensiblement évoluer pour être parfaitement conformes aux exigences de ces organismes financeurs.

D'autres points ont été soulignés concernant la réalisation des QCM (insister sur la vérification des objectifs de formation, améliorer le taux de remplissage...), la nécessité d'inclure et d'afficher des discussions systématiques, la possibilité de rajouter une évaluation globale... Pour être pris en compte, les dossiers OPCO doivent être déposés minimum 1 mois à l'avance.

Le travail du siège est également plus lourd pour s'adapter aux différentes exigences des différents OPCO régionaux. Cela implique la nécessité de produire les programmes très en avance.

Une présentation des espaces organisateurs et formateurs est faite en direct avec connexion sur le site AFVAC. Ces fonctionnalités nouvelles fournissent des outils inédits extrêmement utiles à la disposition des élus des Groupes et des Section ainsi qu'aux formateurs.

Point Congrès / Congrès de Marseille / Congrès de Lille (Claire Beaudu-Lange, Didier Fontaine, Dan Rosenberg, Eric Guaguère, Eric Bomassi, Clémence Lassade). Débriefing Marseille

AFVAC Le Congrès de Marseille a été un très beau succès. Tous les événements se sont très bien déroulés. Une très belle affluence, environ 4000 badges et des salles remplies.

L'ingénierie pédagogique qui a été développée est détaillée, et étendue cette année aux ASV et aux Rencontres Eleveurs-Vétérinaires.

Les résultats des évaluations sont présentés, et affichent de très bons scores. Un point important qui est discuté est la décision de ne plus faire de Posters pour le congrès de Lille. Le congrès généraliste n'est pas le bon cadre de valorisation de ces posters. Leur intérêt est beaucoup plus marqué dans le contexte des groupes d'étude et la création d'un événement AFVAC « poster » digital (les posters sont très bien adaptés à ce mode), est à l'étude.

Programmes Lille

La grille du programme scientifique est en cours d'élaboration. Iban Irubetagoiena est Président du CS. Hélène Gallois-Bride est Présidente du programme ASV.

Une présentation illustrée est faite du Palais des Congrès, ainsi que de l'exposition commerciale et les différents espaces.

Clinique des erreurs

Il s'agit d'une nouveauté de cette année, qui consiste à la mise en situation de congressistes dans un espace aménagé et équipé pour être pédagogique avec des erreurs à relever. Un accueil, une immersion puis un débriefing sont le déroulé de cet « atelier ».

L'espace retenu mettra en scène une salle d'hospitalisation.



Les thèmes d'erreurs possibles sont : l'hygiène et la sécurité, la législation sur le médicament vétérinaire, la qualité des soins d'hospitalisation.

Il sera organisé sur l'exposition commerciale avec un espace dédié. Vétérinaires et ASV seront les bienvenus. Accompagnés de Michel Baussier et de Marie Christine Moll, des moniteurs sont sollicités pour l'accompagnement des participants. Le CA a répondu favorablement à cette sollicitation. La liste des moniteurs est en cours d'élaboration.

Les nouveaux partenariats (Didier Fontaine, Claire Beaudu-Lange), congrès nationaux

Les nouvelles formules de partenariats sont présentées en lien avec la nouvelle Charte de l'AFVAC. L'accent est mis sur la séparation de la Charte et des contrats commerciaux avec les Partenaires (ancienne charte de partenariat). Pour être Partenaire, l'entité doit signer la nouvelle Charte de Partenariat.

Pour AFVAC le congrès, 3 nouveaux Partenariats ou niveaux de Partenariat sont maintenant définis : Partenaire, Partenaire+, Partenaire Majeur. Pour ASV le Congrès, seuls deux niveaux sont prévus : Partenaire et Partenaire Majeur. Ces Partenariats ne concernent maintenant que AFVAC le Congrès, et sont séparés des partenariats des GE et des SR.

Le détail des contenus des Partenariats est présenté (cf. document envoyé aux potentiels participants de l'exposition commerciale en annexe).

Concernant les Sections Régionales et Groupes Etudes la finalisation de ce projet d'évolution appelle à la contribution des équipes SR et GE. Le projet propose une base et un cadre identique pour tous avec la possibilité de deux niveaux : Partenaire Majeur et Partenaire. Les modalités particulières à chaque SR et GE seront établies en concertation avec les Bureaux respectifs souverains dans les décisions. Dans les semaines à venir les élus seront sollicités par le CE pour participer à l'élaboration de ces Partenariats des GE et des SR. L'objectif est que tout soit bouclé d'ici fin septembre pour que ce soit applicable pour les partenariats 2024.

Une discussion est tenue sur les conceptions de ces Partenariats, l'agenda et le cadre à venir, élaborés collectivement.

Groupes et Sections : (Claude Muller, Claude Béata, Noémie Tommasini, Erik Asimus, Eric Bomassi, Gilles Chaudieu, Jean François Rousselot)

Introduction sur la présentation de la réflexion sur l'évolution prochaine du mandat sanitaire

Quatre journées organisées dans chaque Ecole Nationale Vétérinaire début mai seront le cadre de cette réflexion. Quatre ateliers dont un portant sur le futur du mandat sanitaire canin sont prévus. L'AFVAC a été sollicitée pour y participer et pour les animer. L'appel à contribution a été lancé lors de ce CA. Des membres du CA ont répondu favorablement à cette demande.

Synthèses circuits conventions de partenariat, comptabilité des Groupes et des Sections

Les différents processus comptables et d'élaboration des conventions de partenariat sont projetés. Les circuits sont détaillés et repris avec l'ensemble des membres du CA. Il est insisté sur l'importance du



respect de ces modalités, et de la bonne marche des processus et liens entre les SR, les GE et le siège. Le siège reste à la disposition des élus des GE et des SR pour informations si nécessaire. Des remerciements officiels sont adressés à l'ensemble des élus des Groupes et des Sections pour la bonne adaptation et le suivi de ces process.

Une discussion est engagée sur les difficultés de certains GE ou SR sur le remplissage des formations. Des exemples de formations connaissant ces difficultés sont présentés. Le débat est également orienté sur la collaboration entre les GIE, les chaînes de clinique et l'AFVAC.

Le Conseil Exécutif est conscient de ces difficultés et travaille à l'élaboration de collaborations, de partenariats, avec le souci principal de privilégier l'adhérent de l'association, au centre de notre activité et de notre association.

Calypso (Jean François Rousselot, Christophe Lebis, Eric Guaguère)

Calypso est une plateforme qui doit servir d'interface entre les praticiens et l'administration. Son objectif premier est la remontée obligatoire des cessions d'antibiotiques rendues obligatoires pour toutes les espèces en France depuis 2016. Au niveau Européen, ce sont les états membres qui doivent donner ces informations.

Calypso est une plateforme élaborée par le CNOV. Elle est entrée en fonctionnement le 14 mars 2023. En contrepartie de l'aspect obligatoire de remontée des cessions d'antibiotiques, Calypso est également une plateforme qui mettra à disposition de nombreuses aides pour le vétérinaire praticien. Dès maintenant, un catalogue des formations validées par le CFCV et agréées par le CNOV sont consultables sur le site de Calypso. Le suivi du parcours de formation de chaque vétérinaire est prévu. Enfin cette plateforme s'étend à différents autres services interfaçant le vétérinaire et ses autorités de tutelle.

L'AFVAC a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de Calypso, et aussi pour mettre en lumière des difficultés de développement, de réalisation et d'utilisation. Ainsi il est expliqué toutes les limites et points critiques encore non résolus à ce jour, essentiellement concernant les formations et les catalogues de formations. Christophe Lebis a suivi ce dossier et a apporté une aide très efficace.

L'agenda pour la remontée des antibiotiques est prévu effectif pour 2029, mais dans la mesure où cela est obligatoire depuis 2016 en France, dès qu'il sera effectif, les praticiens devront déclarer et faire enregistrer leurs cessions d'antibiotiques.

APForm et AFVAC, « cadre » des collaborations (Jean François Rousselot, Gilles Chaudieu, Eric Bomassi, Erik Asimus, Dan Rosenberg)

Il est proposé une synthèse des actions de l'AFVAC et de ses membres avec APForm.

L'AFVAC (Erik Asimus, Dan Rosenberg) est membre du conseil scientifique d'APForm.

L'AFVAC est très souvent sollicitée par APForm pour proposer des conférenciers compétents dans chaque discipline. Les intervenants pour APForm le font ensuite à titre personnel. Certains groupes ont des actions particulières avec APForm : le GECAF (avec Zoopsy) coconstruisent le CQP sur le



comportement animal. D'autres exemples, nombreux, sont évoqués. Ainsi, en synthèse, historiquement, il y a des liens et des expériences d'interactions entre l'AFVAC et APForm.

ASV le Congrès est une formation majeure coorganisée par l'AFVAC, APForm et l'ASSAV et qui fonctionne très correctement.

Question est posée aux membres de CA de savoir quelles sont les interactions des GE et des SR avec APForm pour leurs réunions ASV. Il y a toujours eu des réunions et formations ASV organisées par l'AFVAC (l'AFVAC a été précurseur dans ce domaine).

Le congrès TOLOS'ASV est un évènement inédit pour l'AFVAC puisqu'il a regroupé pendant deux jours des ASV sans que, parallèlement, un évènement vétérinaire soit organisé. TOLOS'ASV a connu un fort succès mais APForm a pu considérer cette formation comme une formation concurrente. Or, quand bien même les titres de conférence sont très proches, le contenu des formations est très différent et ces formations sont plus complémentaires que concurrentes. Des discussions sont en cours entre le CE et les responsables d'APForm.

Ce sujet se conclut sur la possibilité pour l'AFVAC d'organiser si elle le souhaite des formations ASV. Également de considérer que APForm est un partenaire précieux pour de nombreuses formations qui sont alors coorganisées mais non obligatoires pour l'AFVAC lors d'organisation de formations ASV.

La campagne de communication, information et points d'avancement (Eric Bomassi, Jean François Rousselot, Gilles Chaudieu, Claude Béata, Claude Muller, Didier Fontaine, Patrick Bergeaud, Christophe Lebis)

L'initium de la réflexion et le déroulé de la future campagne de communication sont décrits.

Il est apparu pertinent de faire évoluer notre offre, possiblement nos pratiques, et notre communication au regard de l'évolution de la profession, de son environnement... Cette notion est également ressortie de la journée rencontre des élus du mois de Juin 2022.

A ce jour la campagne est dans sa première phase de réalisation, avec une enquête qualitative en interne à l'AFVAC, puis en externe aux adhérents et non adhérents, qui permettra l'établissement de questions pour une enquête quantitative qui sera « grand public vétérinaire » et qui se déroulera entre le mois de juin et le mois de septembre. Cette phase nommée « La Grande Enquête » sera diffusée et visible sur les réseaux AFVAC, les réseaux Avalone (visuels élaborés par LIFE), la presse professionnelle...Ainsi l'AFVAC sera visible sur l'ensemble de ces médias. Suivra une analyse des résultats et l'établissement de recommandations, à la fois de fonctionnement interne, et d'actions externes auprès des adhérents et des non adhérents (propositions de formations, communications, recrutements...).

Ecoresponsabilité et l'AFVAC (Jean François Rousselot, Eric Bomassi, Gilles Chaudieu)

Ce sujet de l'Ecoresponsabilité est une préoccupation de l'Association, et ce depuis plusieurs années. Une initiative avec la société Green, il y a quelques années n'a pas été concluante. Néanmoins ce sujet est de grande actualité, et de nombreuses actions ont déjà été entreprises sur les congrès GE et SR et



sur AFVAC le Congrès, ainsi qu'au siège de l'AFVAC. Elles ont trois objectifs : l'écoresponsabilité lors d'évènements AFVAC mais aussi l'écoresponsabilité lors de l'exercice de la profession vétérinaire et pour l'utilisation du médicament vétérinaire.

Un module sur de nouveaux modes de prescription des antiparasitaires a, par exemple, été organisé lors du congrès de Marseille. Le sujet des biocides sera à Lille.

L'association EcoVéto a été rencontrée à plusieurs reprises.

De nombreuses autres actions sont possibles et toutes les idées sont les bienvenues. Pour cela il serait pertinent de former un Groupe de Travail sur Ecoresponsabilité . Adeline Linsart est proposée pour Présider ce Groupe, . Elle accepte de prendre en charge l'animation de ce Groupe de travail.

Indemnités des élus AFVAC (Gilles Chaudieu, Pierre Maisonneuve, Christian Collinot)

La commission des finances a travaillé sur les montants d'indemnités d'éviction des élus de l'AFVAC qui n'avaient pas été réévaluées depuis 2009.

Le premier travail a concerné les missions exceptionnelles. Il est proposé l'augmentation de 10% des indemnités de missions exceptionnelles, l'inflation de la période de référence étant de 19% (entre 2009 et 2022).

Le second travail concerne les indemnités des membres du Bureau de l'AFVAC, avec la proposition d'augmentation de 10% également. Pour les prochaines ré évaluations l'indice de référence sera l'AMO (indice de l'ordre des vétérinaires). Une seconde réévaluation de ces indemnités courant 2023, d'environ 10% également, en fonction du taux d'inflation 2023 et des résultats du congrès 2022 sera étudiée par la commission des finances. Enfin les modalités de réévaluation annuelle de l'ensemble de ces indemnités sont proposées. Les décisions sont mises au vote du CA.

Concernant les indemnités de missions exceptionnelles et des membres du Bureau la proposition est adoptée à l'unanimité du CA.

Concernant les modalités de réévaluation courant 2023 la proposition est adoptée à l'unanimité du CA.

Concernant les modalités de réévaluation annuelles la proposition est adoptée à l'unanimité du CA.

Elections 2024 (Jean François Rousselot, Eric Bomassi, Gilles Chaudieu)

Avant la Covid, les élections avaient lieu en mars tous les 3 ans. En 2021, suite à la pandémie, les élections ont été repoussées en octobre. En conséquence, la date des prochaines élections pouvait être mars ou octobre 2024.

La date des prochaines élections choisie est octobre 2024 (le vote de cette disposition indique 1 voix contre, 12 abstentions, 20 voix pour). La disposition est adoptée à la majorité.



Prochaines dates :

- Journée des GE, avec la Section IDF le samedi 10 juin, présentiel + distanciel
- Réunion d'harmonisation mardi 13 juin, présentiel
- Prochain CA mardi 13 juin, approbation des comptes 14-15h30, présentiel
- CA distanciel jeudi 12 octobre